

**EXTRAIT N° DEL2026\_18**

**du Registre des Délibérations du Conseil municipal**

**CONSEIL D'INSTALLATION DU 22 MARS 2026**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à dix heures, le Conseil municipal de la ville de Meulan-en-Yvelines s'est réuni à l'Hôtel de Ville sur la convocation de Madame le Maire, Maire sortant, le dix-huit mars deux mil vingt-six et sous la présidence de Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire.

Etaient présents : Cécile ZAMMIT-POPESCU, Ergin MEMISOGLU, Stéphanie PRIGENT, Christophe DEMESSINE, Christine NUNES-MANSO, David DENIS, Dominique MESLET, Gilles DAENEN, Patricia ALBONETTI, Denis GASCHET, Myriam EL BAI, Gwenaël PERONNET, Florence QUILLET, Mourad BOUKDIR, Natali DA SILVA, Eric AZABOU, Laurence COURMARCEL, Rabah DRISSI, Mathilde VIGIER-LATOIR, Axel DUTHE, Leila GOBET, Cyrille LESAGE, Aline RENE, Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Cédric BRIOLAIS.

Le nombre de Conseillers municipaux est de 29 (quorum à 15).

Le nombre de présents est de 29 et le nombre de votants 29.

Axel DUTHE est désigné en qualité de secrétaire.

**OBJET : FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;  
Considérant que le Conseil municipal détermine le nombre des Adjointes au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 23 voix pour et 6 abstentions (Stéphane GAUTHIER, Hélène Marie PICKEN, Lionel RABAUD, Pauline WALTREGNY, Benoît VINET, Cédric BRIOLAIS) :

- **DECIDE** la création de 6 postes d'adjoints.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,  
Meulan-en-Yvelines, le 22 mars 2026,

Le Maire  
Président de la Communauté Urbaine GPS&O  
Conseiller départemental des Yvelines



Cécile ZAMMIT-POPESCU